

Fonds culturel franco-allemand

Objet : Procès-verbal de la commission du 26 mars 2026

I- Présentation du Fonds culturel franco-allemand

Le Fonds culturel franco-allemand (FCFA), institué en 2003 à l'occasion du 40ème anniversaire du Traité de l'Élysée, **encourage et soutient des initiatives de coopération culturelle conduites dans des pays tiers par les réseaux diplomatiques et culturels des deux pays.**

Doté d'un budget abondé à parité par les parties allemande et française, le FCFA est géré :

- pour la partie allemande : par la Direction générale de la Culture du **Ministère fédéral des Affaires étrangères**, division 601, en concertation avec le **Goethe-Institut** ;
- pour la partie française : par l'**Institut français** (Direction Coopérations et Dialogues des sociétés, Pôle Partenariats européens), en collaboration avec le **ministère de l'Europe et des Affaires étrangères** / Direction générale de la mondialisation (DGM/DDC/CM) et Direction de l'Union européenne (DUE/AAA).

Le FCFA a pour objectif d'encourager la coopération franco-allemande à l'étranger en soutenant des projets **montés conjointement par les réseaux diplomatiques des deux pays** (services culturels des Ambassades d'Allemagne et de France, Goethe-Institut, Goethe-Zentrum, Instituts français, Alliances françaises, Instituts culturels franco-allemands), en étroite collaboration avec les structures locales. Par le biais de ces projets, le caractère unique de la coopération franco-allemande doit être rendu visible dans les pays tiers.

Les projets soutenus par le fonds relèvent du domaine culturel, entendu dans une acception large, **allant de la création artistique à la promotion des idées** : arts visuels, arts numériques, arts de la scène, théâtre, cinéma, audiovisuel, nouveaux médias, débats d'idées, littérature, etc.

Les projets purement scientifiques, les sessions de formation professionnelle, la coopération au développement, les seuls échanges de pratiques et les mesures de promotion de la langue du pays partenaire ne sont pas éligibles. Les projets se limitant à des actions de diffusion artistique ne sont pas non plus éligibles ; ils doivent être accompagnés de modules complémentaires (ex : ateliers) qui garantissent l'impact durable du projet.

II- Orientations retenues pour 2026

Pour l'édition 2026, une thématique unique et obligatoire a été retenue : « **la lutte contre la désinformation et le rôle de la culture pour imaginer des réponses contemporaines** » pour accompagner des projets devant s'inscrire dans le contexte politique et culturel local.

III- Critères d'éligibilité

Les critères retenus sont les suivants :

- Les projets doivent avoir été déposés avant la date limite du **18.02.2026** à 23h59 CET (délai de rigueur).
- **Seuls les instituts culturels nationaux (Instituts français, Goethe-Institut), les Alliances Françaises, les Goethe-Zentrum et les services culturels des ambassades peuvent proposer un projet au FCFA** et recevoir une aide dans le cadre de ce dispositif.
- Plusieurs projets peuvent être retenus dans un même pays.
- **Les projets associant des opérateurs et artistes des pays voisins, dans l'objectif de renforcer une coopération régionale, sont encouragés. La dimension régionale peut aussi se concrétiser par un projet qui se déroulerait dans plusieurs pays de la région. Dans ce cas, le projet sera porté par un pays pour l'ensemble de la zone** (sous réserve d'un accord avec les agents comptables côté français).

- Les projets franco-allemands associant des partenaires européens (autres homologues européens, cluster EUNIC, délégation de l'Union européenne, etc.) ou s'intégrant à un projet européen sont éligibles. **Les projets associant des clusters EUNIC seront particulièrement valorisés.** Ils doivent toutefois veiller à préserver la visibilité de la dimension franco-allemande.
- **Les projets ne doivent pas démarrer avant le 01/04/2026.**
- Les projets déjà soutenus dans les années précédentes ne pourront être retenus que s'ils présentent des évolutions majeures par rapport au projet initial.
- **L'aide du Fonds ne peut représenter plus de 50% du coût total du projet.**
- **L'aide du Fonds ne peut excéder 20 000 €.** Dans des cas exceptionnels motivés et justifiés, la Commission de sélection pourra toutefois accorder un montant supérieur.
- Le budget doit faire apparaître la participation financière des organisateurs (français et allemand) et des partenaires locaux. La participation de tous les partenaires doit figurer dans le budget prévisionnel.
- La contribution en nature des partenaires locaux peut être intégrée au cofinancement (exemple : mise à disposition d'un lieu).

IV- Composition du jury

Le jury est présidé pour la partie française par Sophie Renaud, Directrice de la Direction Coopérations et Dialogues des Sociétés de l'Institut français et pour la partie allemande par Matthias Schumacher, chef du Bureau I du Plénipotentiaire pour les relations culturelles franco-allemandes, Auswärtiges Amt.

Le secrétariat est assuré par Léa Ghamlouche, chargée de projet, Pôle Partenariats européens, DCDS, de l'Institut français.

Le jury s'est réuni le 26 mars 2026 et a rassemblé les 7 personnes suivantes :

Délégation allemande

Auswärtiges Amt

Matthias SCHUMACHER, chef du Bureau I du Plénipotentiaire pour les relations culturelles franco-allemandes

Goethe-Institut

Therese HUEBER, référente pour le Fonds culturel franco-allemand, Département Culture, Centrale de Munich

Délégation française

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Kenza YOUSFI, rédactrice, sous-direction de la Culture et des Médias

Institut français

Sophie RENAUD, directrice, Direction Coopération et Dialogues des Sociétés

Anaïs FONTANEL, responsable, Pôle Partenariats européens, DCDS

Léa GHAMLOUCHE, chargée de projet, Pôle Partenariats européens, DCDS

En qualité d'observateur :

Maud GRIMAUD, responsable de la coordination avec le réseau, Pôle Coordination géographique, Direction Appui au réseau culturel français à l'étranger

V- État des lieux des dossiers déposés

47 projets ont été déposés pour **un montant total de 627 078,79 euros**.

La **répartition géographique** est la suivante :

- Zone **AME - Amériques** : 8 projets ;
- Zone **ANMO - Afrique du Nord et Moyen-Orient** : 4 projets ;
- Zone **AS - Asie et Océanie** : 12 projets ;
- Zone **DAOI - Afrique et Océan indien** : 3 projets ;
- Zone **DUE - Union européenne** : 12 projets ;
- Zone **EUC - Europe continentale** : 8 projets.

VI- Synthèse des débats

Les projets étudiés étaient globalement de bonne qualité et témoignent d'une appropriation solide de la thématique de la désinformation par les partenaires tout en proposant une grande diversité d'approches dans des secteurs divers. Comme chaque année, de nombreux projets pluridisciplinaires ont été présentés par les postes. La discipline la plus représentée cette année est toutefois le débat d'idées, suivi des arts visuels et de la création numérique.

La coopération franco-allemande en pays tiers demeure très dynamique et présente sur l'ensemble des continents. Comme lors des éditions précédentes, la zone DUE est celle qui a soumis le plus grand nombre de projets. La zone AS se distingue également par une hausse du nombre de candidatures par rapport aux éditions antérieures. À l'inverse, les candidatures issues de la zone DAOI ont été moins nombreuses.

L'importance du travail d'évaluation et de préparation mené en amont de la commission a été souligné. Il a donné lieu à une pré-commission entre le Goethe Institut et l'Institut Français afin d'identifier les projets prioritaires. Ce travail a servi de base aux délibérations de la commission.

VII- Décision de la commission

Dans le cadre de l'Appel à projet Fonds culturel franco-allemand 2026, **23 projets** seront soutenus, soit 48,9 % des projets proposés pour un montant total de **300 000 euros**.

La **répartition géographique** est la suivante :

- Zone **AME - Amériques** : **3 projets** ;
- Zone **ANMO - Afrique du Nord et Moyen-Orient** : **3 projets** ;
- Zone **AS - Asie et Océanie** : **4 projets** ;

- Zone **DAOI** - Afrique et Océan indien : **1 projets** ;
- Zone **DUE** - Union européenne : **9 projets** ;
- Zone **EUC** - Europe continentale : **3 projets**.

Les 23 projets soutenus sont les suivants :

Zone	Pays	Nom de la structure côté français	Nom de l'institution ou structure allemand	Intitulé du projet	Montant attribué en commission
DAOI	Afrique du Sud	Institut français d'Afrique du Sud	Goethe-Institut South Africa	Truth Lab	15 000 €
AME	Argentine	Alliance française de Córdoba	Goethe-Institut Córdoba	Rumeurs en mouvement : migrations, culture et désinformation	15 000 €
DUE	Belgique	Alliance française de Bruxelles-Europe	Goethe-Institut de Bruxelles	BIP2026 : Miroir Miroir – Le labo du curateur	7 000 €
EUC	Bosnie-Herzégovine	Institut français de Bosnie-Herzégovine	Goethe-Institut de Bosnie-Herzégovine	Atlas Europa / Mémoires fragmentées et identité européenne en transition – la culture en réponse à la désinformation	15 000 €

AME	Brésil	Antenne du SCAC de Rio de Janeiro (futur ICFA)	Goethe-Institut de Rio de Janeiro	Perspective à vol d'oiseau - désinformation et biosphère	18 000 €
DUE	Bulgarie	Institut français de Bulgarie	Goethe-Institut Bulgarien	Mahala Beats: Trust & Truth	15 000 €
AS	Chine	Ambassade de France en Chine	Goethe-Institut China	Archive Against Disinformation	18 000 €
AMNO	Egypte	Institut français d'Égypte	Goethe-Institut Alexandrie	Believe it or not — Explorer la plausibilité, la confiance et les réponses incarnées face à la désinformation	5 000 €
EUC	Georgie	Institut français de Georgie	Goethe-Institut Georgien	Resilient Libraries	10 000 €
AS	Hong-Kong	Consulat Général de France à Hong Kong et Macao	Goethe-Institut Hong Kong	Images of Reality: Photography in the Age of Artificial Intelligence and Disinformation	9 000 €
DUE	Hongrie	Institut français de Hongrie	Goethe-Institut Budapest	Democracy Needs Information Transparency: Media, Power, and the Future of Democracy	4 500 €

AS	Indonésie	Institut français d'Indonésie - Antenne de Surabaya	WISMA JERMAN SURABAYA	Surabaya — Manque à montrer	10 000 €
DUE	Irlande	French Embassy in Ireland	Goethe-Institut Ireland	The F Word	18 000 €
DUE	Italie	Institut français d'Italie - Antenne de Palerme	Goethe-Institut Palerme	Faits vs Fakes – La désinformation à l'ère des réseaux sociaux	18 000 €
DUE	Lituanie	Institut français de Lituanie	Goethe-Institut de Lituanie	Cycle de débats d'idées autour de la lutte contre la désinformation	5 500 €
EUC	Macédoine du Nord	Institut français de Skopje	Goethe-Institut de Skopje	"Désinfo'Lab : créer, analyser, résister » - Ateliers pour un esprit critique actif	10 000 €
AME	Mexique	Institut français d'Amérique Latine (IFAL)	Goethe-Institut de Mexico	L'image qui informe et désinforme – Du dessin de presse à la réalité virtuelle: questionner la subjectivité du regard pour agir à l'ère de l'immédiateté	18 000 €

AMNO	Palestine	Institut français de Jérusalem - Antenne Ramallah	Goethe-Institut Ramallah	Being a Student in Palestine – Inside / Out: Framing, Truth, and Visual Storytelling	10 000 €
DUE	Portugal	Institut français du Portugal	Goethe-Institut	La résilience par l'apprentissage : réponses culturelles et éducatives à la désinformation	17 000 €
DUE	Roumanie	Institut français de Roumanie	Goethe-Institut de Roumanie	Resonant Truths: Film, Sound, and Community Media Against Disinformation in Romania	18 000 €
AS	Thaïlande	Ambassade de France en Thaïlande	Goethe-Institut Bangkok	Echoes of Plurality	14 000 €
AMNO	Tunisie	Institut français de Tunisie	Goethe-Institut Tunis	KLEM – Jeu narratif mobile et dispositif de médiation franco-allemand contre la désinformation	15 000 €
DUE	Turquie	Institut français de Turquie	Goethe-Institut Izmir Türkei	Sonic Resilience	15 000 €

A l'issue de la Commission, une proposition de répartition des projets entre la partie française et allemande a été effectuée. L'aide attribuer dans le cadre du FCFA sera versée par l'Institut français aux cobénéficiaires français suivants : Argentine, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Géorgie, Indonésie, Italie, Palestine, Portugal, Roumanie et Tunisie.

Deux projets ont par ailleurs été placés sur liste d'attente en cas de non réalisation de l'un des projets ; il s'agit du projet du Sri Lanka en premier lieu, puis du projet du Vietnam.



Sophie Renaud
Directrice DCDS
Institut français

Présidente de la commission



Léa Ghamlouche
Chargée de projets, Pôle Partenariats européens
Institut français

Secrétaire de séance

Thomas HANNEBIQUE
Secrétaire général
Institut français

Thomas HANNEBIQUE
Secrétaire général

**INSTITUT
FRANÇAIS**

40-42 rue de la Folie Regnault
75011 Paris

Paris, le 26 mars 2026